

LA LETTRE D'EUROPARTENAIRES

Numéro 32 — Décembre 2018

L'EDITORIAL

La peur de l'autre, l'angoisse du déclin, l'obsession d'une perte d'identité nourrissent la crise des démocraties occidentales et risquent désormais de les miner en profondeur. Ces passions négatives sont instrumentalisées, partout en Europe, dans les discours des populistes. Contre eux, seule peut compter la voix de la raison, appuyée sur une pédagogie inflexible et sur le rappel sans concession des hautes valeurs qui doivent nous unir. C'est bien cela, au cœur de l'Histoire en marche, dont il est question: resterons-nous fidèles au principe de solidarité morale et civique qui nous unit?

Cette solidarité entre les États de l'Union européenne ne peut s'exercer tant que les dispositifs nationaux resteront aussi disparates qu'ils le sont aujourd'hui. Les Européens doivent se souvenir que leur continent fut longtemps un territoire d'émigration et accepter d'être devenu, en sens inverse, une terre d'immigration. Il va falloir s'en accommoder: les pressions migratoires s'amplifieront dans les décennies à venir. Mondialisation des échanges, réchauffement climatique, explosion démographique de la jeunesse en Afrique sont autant de facteurs qui y contribueront inexorablement.

En matière d'asile, il nous faut à tout prix, quitte à préserver telle ou telle modalité, unifier les règles de base, afin de s'assurer du respect par les États membres de normes minimales, dans le respect des droits fondamentaux. La création d'une agence européenne de l'asile est une exigence immédiate: elle permettra de réduire les disparités graves et délétères qui persistent d'un pays à l'autre.

Simultanément FRONTEX doit voir, en dépit de toutes les réticences et crispations nationales, ses prérogatives élargies afin de devenir un instrument de contrôle efficace des frontières extérieures, quitte à empiéter sur la souveraineté des États. Seules des solutions inédites et partagées permettront de garantir des frontières maîtrisées et, en définitive, de solidifier la construction européenne et d'en perpétuer la grande cause.



Toutes ces étapes impliquent la reconnaissance de l'immigration légale, grande absente des débats actuels, et pourtant essentielle. Et cela dans le souci primordial de favoriser un équilibre indispensable entre l'immigration définitive et la mobilité circulaire.

Car la question des «dé-migrations» doit devenir un élément fondamental, prioritaire, de la politique extérieure de l'Union européenne. Il ne sera pas possible de désarmer les terreurs et de dissiper les doutes tant que nous ne parviendrons pas à cogérer la question migratoire avec le monde extérieur. Ce qui implique une coordination systématique des politiques, dans ce champ, avec les pays d'émigration et de transit.

Relevons ces défis! Europarténaires, à la place qui est la sienne, s'engage au service de cette action décisive. Une action qui est propre, parmi d'autres, mais au premier chef, à incarner, au plus concret du quotidien, l'idéal européen dans le monde chaotique qui impose désormais ses brutalités à notre imagination et à notre ardeur.

Élisabeth Guigou et Jean-Noël Jeanneney

Présidente Fondatrice

Président

SOMMAIRE

page 2

Entretien avec
Pascal Brice

Directeur général
de l'OFPRA



page 3

Entretien avec
Lord Edward
Llewellyn

Ambassadeur
de Grande-Bretagne
en France



page 3

Entretien
avec Laurent
Cohen-Tanugi

Avocat international,
essayiste



TEMPS FORTS EUROPÉENS



Parlement européen @PE_FRANCE · 19 oct.

Les #ElectionsUE19 auront lieu le 26 mai 2019 : cette fois nous ne vous demandons pas seulement de voter, mais aussi de convaincre vos proches de se rendre aux urnes.

Le 26 mai 2019, les Français seront appelés à voter pour élire leurs 79 représentants au Parlement européen. Au vu des tensions qui règnent actuellement au sein de l'Union, les enjeux de ces élections sont importants et nombreux. Sur fond de Brexit et de l'épineuse question des migrations, on assiste à une poussée populiste sans précédent, avec un risque que ces populismes tendent finalement à se renforcer mutuellement.

En France, le principal changement par rapport aux élections de 2014 est l'abolition des circonscriptions régionales et le retour aux listes nationales. Désormais, chaque parti pourra présenter une liste de 79 candidats pour l'ensemble du territoire.

Enfin, l'encouragement au vote constitue un grand défi pour l'ensemble des gouvernements européens. Une forte abstention nuirait à l'image du nouveau Parlement européen démocratiquement élu. Dans ce contexte, le Parlement européen a lancé une grande campagne d'information "Cette fois je vote" afin de promouvoir l'engagement démocratique.